



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Rapport annuel 2022

> Synthèse locale Eau Potable

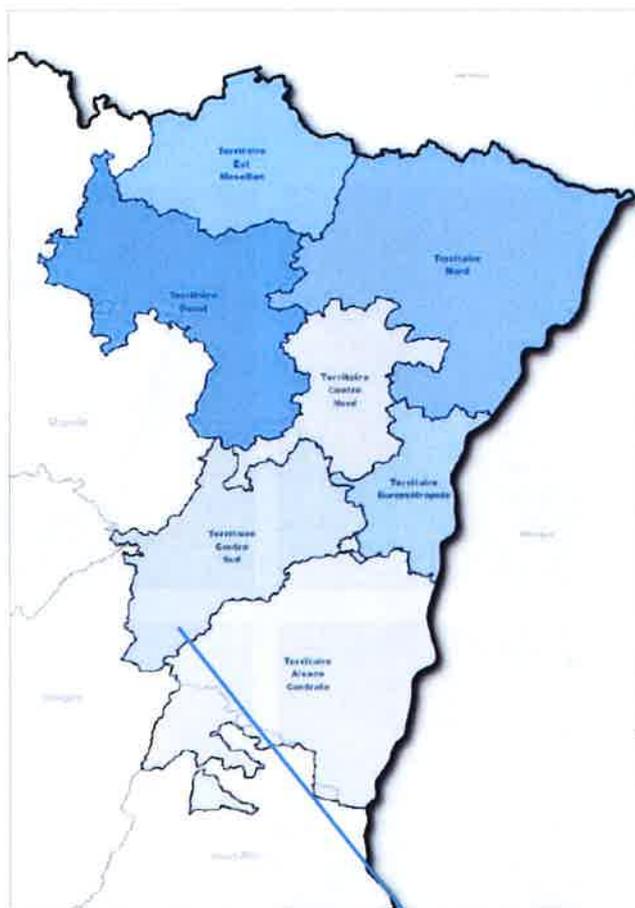
TERRITOIRE CENTRE SUD

PÉRIMÈTRE DE PLAINE





VOTRE COMMISSION LOCALE



CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DE PLAINE**Domaine :** Eau PotableIntégration du périmètre : **01/01/2020**Membre du SDEA depuis **08/04/1999****Nombre de communes :** 1**Nombre de délégués :** 1**Vos usagers**

- **573** abonnés
- **1 008** habitants desservis

Vos volumes

- **119 231** m³ consommés
- **118** m³ consommés/habitant
- **208** m³ consommés/abonné

Les Gros Consommateurs :

HOTEL JULIEN (GOETZ)
MORITZ ETS
NUTCHEL

Territoire : **TERRITOIRE CENTRE SUD****Centre et Antenne de rattachement :** **Schiltigheim, Molsheim**



LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE - 2022

Jean-Marc CHIPON

A l'appui des travaux engagés en séminaires avec les élus sur les axes de travail prioritaires pour le mandat 2021-2026, plusieurs lignes directrices ont été dégagées, visant notamment à réaffirmer l'essence de la légitimité du SDEA, à savoir : assurer une gestion publique locale et globale d'excellence durable du cycle de l'eau au service du bien commun.

En France et en Europe, nous constatons un contexte de reprise en régie du cycle de l'eau par de nombreuses collectivités. En présence de nombreux élus et partenaires impliqués au SDEA, une table ronde a été organisée lors de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2022 portant sur la gestion publique de l'eau permettant de bénéficier des retours d'expériences et de mises en perspective de plusieurs grands témoins et acteurs de référence Français et Européen, comme VIVAQUA (Bruxelles), Eaux de Paris, Grand Besançon Métropole, Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube (SDDEA), Aqua Publica Europea (APE), France Eau Publique (FEP).



Sur nos territoires, le SDEA est globalement et largement reconnu pour l'excellence de ses services, mais n'est pas suffisamment identifié comme acteur de la gestion publique locale. Le SDEA incarne pourtant bien un modèle de service public local intégrant encore davantage les enjeux de proximité et d'économies d'échelle, tout en préservant l'esprit et les valeurs du service public telles que :

- l'intérêt général,
- la redistribution des gains au bénéfice des parties prenantes locales,
- la gestion intégrée et durable du cycle de l'eau sous le contrôle des élus,
- la mutualisation urbain-rural et solidarité de bassins versants...



VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- 6 sources
- 4 réservoirs (capacité totale de stockage : 760 m³)
- 2 stations de traitement
- 2 unités de désinfection
- 34,971 km de conduites

Capacité de production

- Capacité journalière maxi : 1 083 m³/jour
- Volume prélevé journalier moyen : 408 m³/jour
- Taux de mobilisation jour moyen : 38 %
- Volume prélevé journalier de pointe : 586 m³/jour
- Taux de mobilisation jour de pointe : 54 %

Capacité de stockage

- Volume utile des réservoirs : 480 m³
- Autonomie réservoir en moyenne : 1,2 jour(s)
- Nombre d'heures d'autonomie réservoir en pointe : 20 h

Indicateurs de performance	2022
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	81
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (*)	80 %



LA QUALITÉ DE VOTRE EAU

CHIFFRES CLÉS

Dureté de l'eau (°F) : Env. 3 à 6 selon l'UDI

Nitrates (mg/l) : Env. 3

CONTROLE REGLEMENTAIRE (ARS)

	2020	2021	2022
Taux de conformité microbiologique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques total	11	14	15
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes	0	0	0
Taux de conformité physico-chimique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques total	11	14	15
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques non conformes	0	0	0

Eau de très bonne qualité microbiologique, très douce et très faiblement nitratée. Aucun des pesticides recherchés n'a été détecté.

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, vous pouvez consulter la Synthèse annuelle de l'Agence Régionale de la Santé sur <http://www.sdea.fr/index.php/Usagers/L-eau-dans-la-commune.html>



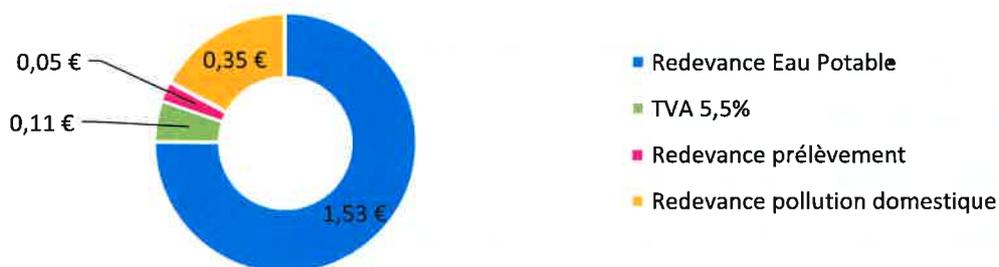
VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE EAU

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³ norme INSEE

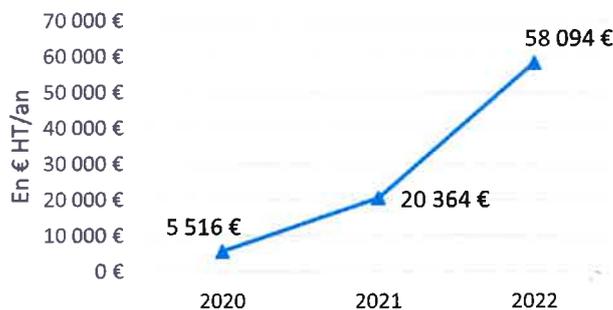
- Part fixe : **40,00 € HT/an**
- Part variable : **1,20 € HT le m³**
- Redevance eau potable du périmètre : **1,53 € HT par m³ pour 120 m³**
- Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **2,04 € TTC par m³ pour 120 m³**

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³

Affectation pour 100 € de recette



1 146 factures émises dans l'année

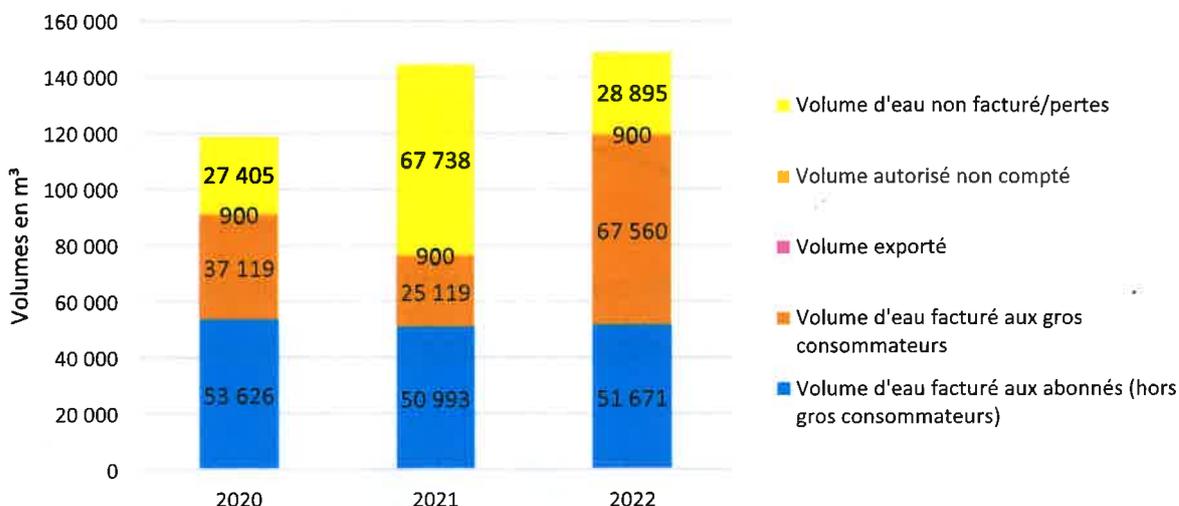
Montant des investissements**Evolution des tarifs de l'eau**

Indicateurs financiers	2020	2021	2022
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	3,8 ans	12,1 ans	- 2,4 ans
Capital restant dû	329 420 €	266 456 €	254 787 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2,89 %	3,14 %	2,29 %
Montant des abandons de créances	0 €	0 €	0 €
Taux de réclamations global	0,55 ‰	0,24 ‰	0,10 ‰

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse annexée à la fin de ce cahier ou sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>

VOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

PRODUCTION - VENTES



Les ventes d'eau varient fortement entre 2021 et 2022, en partie en raison d'un ralentissement des activités touristiques lors de la période Covid de 2020-2021 (relèves effectuées d'octobre à octobre). Leur reprise s'est accompagnée de l'ouverture du nouveau centre de vacances Nutchel début 2022. Les consommations domestiques sont relativement stables, autour de la moyenne des 5 dernières années de 51 000 m³/an sur la période 2018-2022.

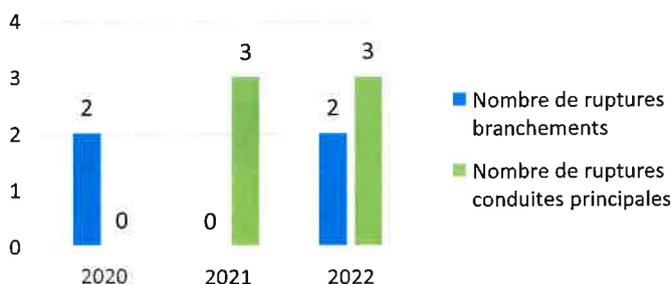
Il convient également de noter que l'été 2022 a été marqué par un épisode de sécheresse significatif, avec une période de restriction des consommations d'eau de 3 mois sur le bassin Bruche-Mossig.

INTERRUPTIONS DE SERVICE ET RUPTURES

Indicateurs de performance	2022
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini/service	48 h
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (*)	5,24 ‰
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %

Année	Indice linéaire de réparation (nb/km) (*)
2022	0,09
Année	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j) (*)
2022	2,82

NOMBRE DE RUPTURES REPARÉES



**APPAREIL DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE (poteaux et hydrants)**

- **129** appareils
- **Aucune** réparation sur les poteaux d'incendie
- **Aucun** remplacement

PARC DE COMPTEURS

- **572** nombre total de compteurs
- **15** compteurs remplacés, soit 2,62 % du parc
- **7 %** de compteurs radio-relevés

RENDEMENT ET ILP(*) DES RESEAUX

Le rendement est fortement impacté par les variations de consommations des « gros consommateurs » liés aux activités touristiques. Le résultat est en forte hausse en 2022, dans un contexte de reprise des activités économiques et d'une surveillance renforcée du réseau de distribution, avec plusieurs recherches de fuites complétées par des réparations de conduites (5 au total dont 3 sur conduites principales) et rénovations de branchements.



GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- > **EP** : Eau Potable
- > **ARS** : Agence Régionale de Santé
- > **AERM** : Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- > **PI** : Périmètre Intégré
- > **PPI** : Périmètre Partiellement Intégré
- > **UDI** : Unité de distribution

INDICATEURS DE PERFORMANCE - source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

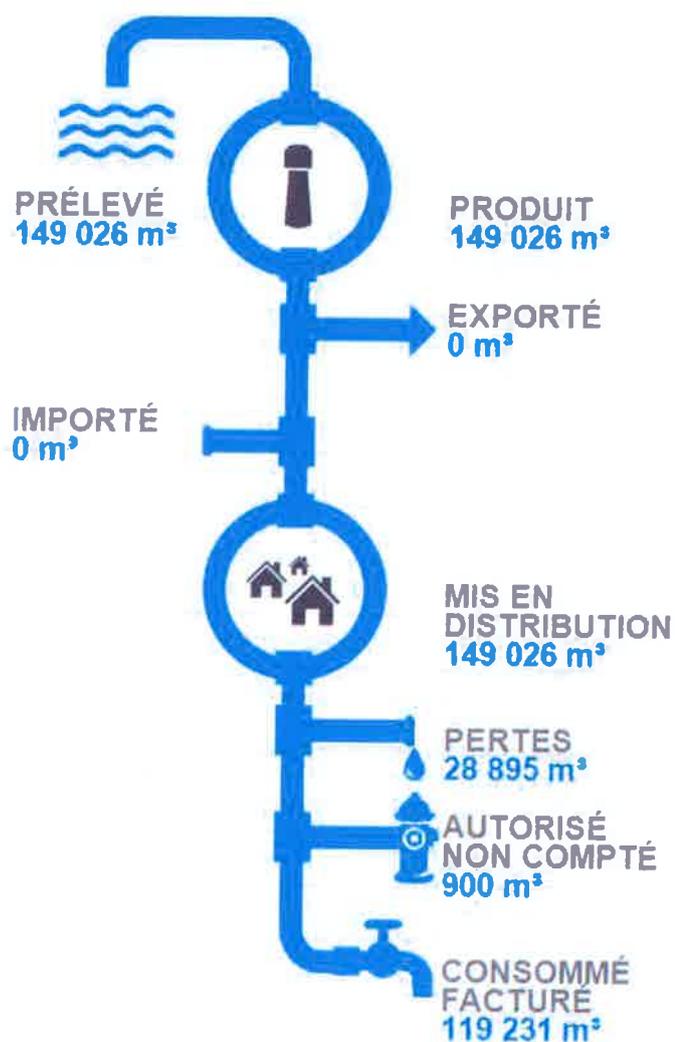
- > **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable** : Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 100, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable - Formule de calcul : Voir la fiche descriptive complète dans <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p103.2a>
- > **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau** : Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage - Formule de calcul : Moyenne pondérée de l'Indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource
- > **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées** : Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévisibles pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés - Formule de calcul : Nombre d'interruptions de service non programmées / Nombre d'abonnés x 1000
- > **Indice linéaire de réparation** : L'indice linéaire de réparations évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les réparations effectuées sur les réseaux – Formule de calcul : Nombre de ruptures sur conduites principales / linéaire de l'inventaire des collectivités (uniquement canalisations).
- > **Indice linéaire de pertes** : Moyenne journalière des pertes rapportée à l'inventaire total des réseaux du périmètre.



ANNEXE

SYNTHÈSE DES ACHATS ET VENTES D'EAU

> Synthèse de l'ensemble des volumes qui permet de calculer les indicateurs de rendement réseau, les indices linéaires de pertes et de volumes non comptés présentés dans la partie performance du réseau.



Édition mars 2023
CHIFFRES 2022

Note d'information sur les redevances

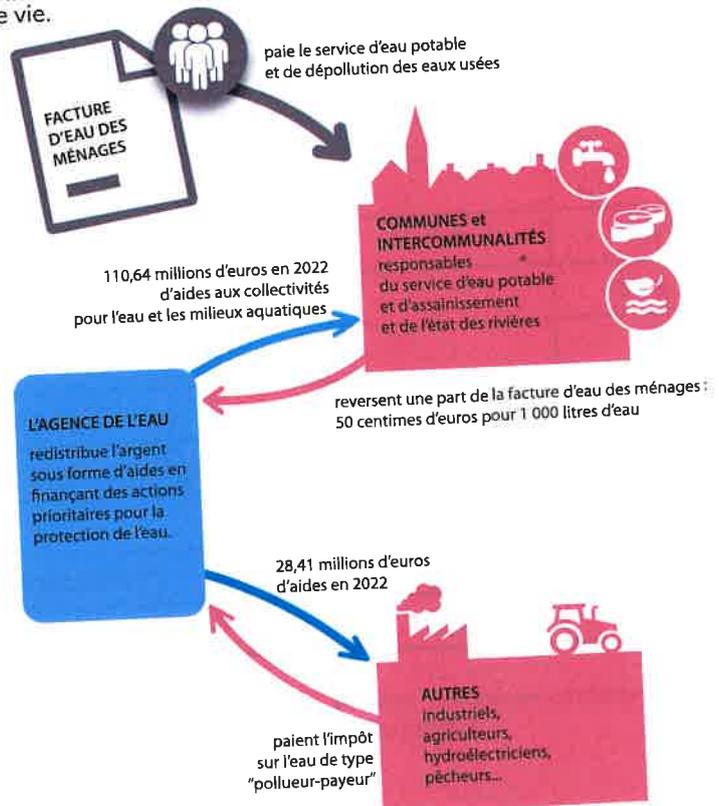
L'agence de l'eau vous informe

POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Rhin-Meuse est de 4,00 euros TTC par m³ (SISPEA - données agrégées disponibles - 2020).

www.services.eaufrance.fr/docs/SISPEA_video.mp4

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'Agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2022 ?

En 2022, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 164,79 millions d'euros dont plus de 138 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2022 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2022 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2022) - source agence de l'eau Rhin-Meuse.



En 2022, près de 137,05 millions d'euros d'aides, soit 62 % des aides de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.